



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **MAR ET BELLA DEVELOPMENT SARL**,
1200 Genève, **actuellement sans adresse**
2. Date du prononcé de dissolution: 01.10.2012
3. Suspension de faillite: 14.01.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.02.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: supervision, gestion et conseils à des entreprises actives dans l'immobilier, la construction, le commerce ou la finance ainsi qu'acquisition, gestion et aliénation de participation, à l'exception d'opérations soumise à la LFAIE, actuellement sans adresse.

Pour tout renseignement :
Groupe n°4 022/388.89.04
2012 001703 T / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge GE

00860753

